

# ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale  
Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

111, Rue de Reuilly  
75012 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale  
Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

111, Rue de Reuilly  
75012 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

À l'assemblée générale de l'association ARSLA

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARSLA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Yves Guyard*

Jean-Yves GUYARD

ARSLA

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	102 774	97 177	5 596	
		Immobilisations incorporelles en cours	168 974		168 974	143 038
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>271 748</b>	<b>97 177</b>	<b>174 571</b>	<b>143 038</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains	290 243		290 243	290 243
		Constructions	2 645 539	1 242 899	1 402 640	1 569 672
		Inst.techniques, mat.out.industriels	3 140 258	2 298 517	841 740	761 129
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>	<b>6 076 042</b>	<b>3 541 417</b>	<b>2 534 624</b>	<b>2 621 045</b>	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				30 833	
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres					
		1 122		1 122	1 122	
		<b>TOTAL</b>	<b>1 122</b>	<b>1 122</b>	<b>1 122</b>	
	<b>Total I</b>	<b>6 348 912</b>	<b>3 638 595</b>	<b>2 710 317</b>	<b>2 796 039</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
		Créances reçues par legs ou donations	69 245		69 245	204 016
		Autres	248 115		248 115	28 746
		<b>TOTAL</b>	<b>317 360</b>		<b>317 360</b>	<b>232 762</b>
	Divers	Valeurs mobilières de placement	2 678 473		2 678 473	1 676 815
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		1 639 472		1 639 472	1 843 607	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		28 408		28 408	24 019	
	<b>Total II</b>	<b>4 663 715</b>		<b>4 663 715</b>	<b>3 777 204</b>	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>11 012 628</b>	<b>3 638 595</b>	<b>7 374 033</b>	<b>6 573 244</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ARSLA

<b>Passif</b>		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	260 732	260 732
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 057 400	1 057 400
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	222 001	222 001
	Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000
Autres	3 544 311	3 544 311	
Report à nouveau	811 729	1 084 137	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	546 758	-272 408	
Situation nette (sous-total)	<b>6 472 933</b>	<b>5 926 175</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>6 472 933</b>	<b>5 926 175</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total I bis</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	69 245	233 871
	Fonds dédiés	442 949	64 797
	<b>Total II</b>	<b>512 194</b>	<b>298 669</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	3 154	1 987
	<b>Total III</b>	<b>3 154</b>	<b>1 987</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>		
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	3 400	3 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 381	67 031
	Dettes des legs ou donations		978
	Dettes fiscales et sociales	202 886	173 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	97 081	101 336
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
<b>Total IV</b>	<b>385 750</b>	<b>346 412</b>	
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>7 374 033</b>	<b>6 573 244</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ARSLA

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	32 420	32 200
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		417
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	65 134	40 684
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	371 000	6 132
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 280 697	1 942 196
	Mécénats	531 366	329 387
	Legs, donations et assurances-vie	267 126	337 427
	Contributions financières	300 000	200 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		770
Utilisations des fonds dédiés	64 797	51 872	
Autres produits	25 774	551 186	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>4 938 318</b>	<b>3 492 276</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 037 447	885 854
	Aides financières	1 385 579	1 727 153
	Impôts, taxes et versements assimilés	56 052	31 386
	Salaires et traitements	665 834	438 090
	Charges sociales	243 811	166 203
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	574 027	532 356
	Dotations aux provisions	1 167	902
	Reports en fonds dédiés	442 949	
	Autres charges	11 345	13 173
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>4 418 215</b>	<b>3 795 122</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>520 102</b>	<b>-302 846</b>

ARSLA

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 705	30 523
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	26 705	30 523
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	4	0
2. Résultat financier (III-IV)		26 701	30 523
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		546 804	-272 323
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46	85
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	46	85
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-46	-85
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		4 965 023	3 522 799
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		4 418 265	3 795 207
EXCÉDENT OU DÉFICIT		546 758	-272 408
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		66 080	
Bénévolat		158 008	154 597
Total		224 088	154 597
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		66 080	
Personnel bénévole		158 008	154 597
Total		224 088	154 597



ARSLA

# Annexe



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet social</b>	<b>4</b>	
<b>2</b>	<b>Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées</b>	<b>5</b>	
<b>3</b>	<b>Description des moyens mis en œuvre</b>	<b>6</b>	
<b>4</b>	<b>Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture</b>		<b>7</b>
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7	
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	7	
<b>5</b>	<b>Principes et méthodes comptables</b>	<b>8</b>	
5.1	Principes généraux	8	
5.1.1	Changement de méthode comptable	8	
5.1.2	Changements d'estimation	8	
5.1.3	Corrections d'erreurs	8	
5.2	Dérogations	8	
5.3	Principales méthodes comptables	8	
5.3.1	Présentation des comptes	8	
5.3.2	Méthode générale	8	
<b>6</b>	<b>Informations relatives aux postes du bilan</b>	<b>10</b>	
6.1	Actif immobilisé	10	
6.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	10	
6.1.2	Tableau des amortissements	11	
6.1.3	Immobilisations incorporelles	11	
6.1.4	Immobilisations corporelles	11	
6.1.5	Immobilisations en cours	12	
6.1.6	Immobilisations financières	12	
6.1.7	Dépréciations de l'actif immobilisé	12	
6.2	Actif circulant	13	
6.2.1	Etat des créances	13	
6.2.2	Créances reçues par legs ou donations	13	
6.2.3	Produits à recevoir	13	
6.2.4	Charges constatées d'avance	13	
6.3	Fonds propres	14	
6.3.1	Tableau de variation des fonds propres	14	
6.4	Fonds reportés et dédiés	14	
6.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	14	
6.4.2	Fonds dédiés	14	
6.5	Provisions pour risques et charges	15	
6.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	15	
6.6	Dettes	15	
6.6.1	Etat des dettes	15	
6.6.2	Détail autres dettes : aides pour la recherche	16	
6.6.3	Charges à payer	16	
<b>7</b>	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>17</b>	
7.1	Ventilation des produits d'exploitation	17	

7.2	Ventilation des produits liés aux legs	17
7.3	Autres informations	18
7.3.1	Honoraires des commissaires aux comptes	18
7.3.2	Contributions volontaires en nature	18
7.3.3	Le don en confiance	18
7.3.4	Informations relatives à l'effectif	19
7.3.5	Transactions non courantes	19
7.3.6	Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger	20
<b>8</b>	<b>Engagements hors bilan</b>	<b>21</b>
8.1	Engagements reçus	21
8.2	Engagements donnés	21
8.2.1	Engagements concernant les conventions de recherche	21
8.2.2	Engagements concernant la convention de recherche PULSE	21
<b>9</b>	<b>Compte de résultat par origine et par destination</b>	<b>22</b>
9.1	Ressources issues de la générosité du public et autres ressources	22
9.2	Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources	23
9.3	Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public	24
9.4	Les immobilisations	24
<b>10</b>	<b>Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2024</b>	<b>25</b>
10.1	Le compte de résultat par origine et par destination	25
10.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	26

## 1 Objet social

L'association dite « Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone » a pour buts :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits,
- De soutenir les recherches sur la Sclérose latérale amyotrophique – dite aussi « Maladie de Charcot » – et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent,
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical,
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences,
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie,
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus,
- De lutter pour une citoyenneté pleine et entière des malades.

## 2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante :

- Soutenir gratuitement les malades et les aidants pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

### 3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- Versement de fonds pour la recherche
- Prêt de matériel à titre gracieux auprès des malades sollicitant l'association et accompagnement par des ergothérapeutes afin d'apporter une réponse individualisée pour le mieux-être du malade
- Participation au financement des journées « recherche » organisées par la filière
- Proposition de séances de groupes de paroles à destination des aidants proches et à la famille endeuillée
- Accompagnement et formation des bénévoles dans leurs missions d'aide, de sensibilisation et de collecte,
- Mise en place de campagnes promotionnelles et d'évènements nationaux et régionaux pour faire connaître l'association et encourager la générosité du public.

Afin de mener à bien ses missions, l'association dispose des ressources suivantes :

- Produits issus de la générosité du public (cotisations sans contrepartie, dons, legs, mécénat) ;
- Revenus issus de produits liés à la générosité du public (revenus issus de legs, produits financiers, produits des évènements etc.) ;
- Subventions ;
- D'autres produits.

## **4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

### 4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

### 4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Néant.

## 5 Principes et méthodes comptables

### 5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

#### 5.1.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler.

#### 5.1.2 Changements d'estimation

L'association n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

#### 5.1.3 Corrections d'erreurs

L'association n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

### 5.2 Dérogations

L'association n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

### 5.3 Principales méthodes comptables

#### 5.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

#### 5.3.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence

des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

## 6 Informations relatives aux postes du bilan

### 6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

#### 6.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/12/2023	Variations de l'exercice			31/12/2024
		+	-	Virements	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	De poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 074	6 700			102 774
Immobilisations incorporelles en cours	143 038	45 262	19 326		168 974
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>239 112</b>	<b>51 962</b>	<b>19 326</b>	<b>0</b>	<b>271 748</b>
Terrains	290 243				290 243
Constructions	2 645 539				2 645 539
Install. Tech., mat., outillage	2 482 635	481 569			2 964 204
Install. générales, ag. Am. divers	45 109				45 109
Matériel de transport	10 735				10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	115 276	4 934			120 210
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Avances et acomptes	0				0
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>5 589 539</b>	<b>486 503</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 076 042</b>
<b>Biens reçus pas legs ou donations</b>	<b>30 833</b>		<b>30 833</b>		<b>0</b>
Participations et créances rattachés	0				0
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts et autres immo. financières	1 122				1 122
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>1 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 122</b>
<b>Total</b>	<b>5 860 606</b>	<b>538 465</b>	<b>50 159</b>	<b>0</b>	<b>6 348 912</b>

## 6.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	31/12/2023	Variations de l'exercice			31/12/2024
		+	-	Virements	
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Réaffectation d'immos	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 074	1 103			97 177
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>96 074</b>	<b>1 103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97 177</b>
Constructions	1 075 867	167 032			1 242 900
Install. Tech, mat, outillage	1 761 291	399 603			2 160 894
Install. générales, ag. Am. divers	13 933	2 243			16 176
Matériel de transport	10 735				10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 667	4 045			110 712
Immo. Grevées de droits	0				0
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2 968 493</b>	<b>572 924</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 541 417</b>
<b>Total</b>	<b>3 064 567</b>	<b>574 028</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 638 595</b>

## 6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 6.1.3.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	L	3 à 8 ans

Pour les immobilisations incorporelles non amortissables, il est constaté une provision pour dépréciation lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à son prix d'achat.

## 6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

#### 6.1.4.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Agencements, aménagements des terrains	-	6 à 10 ans
Constructions	-	10 à 20 ans
Agencement des constructions	L	12 ans
Matériel et outillage industriels	L	5 ans
Agencements, aménagements, installations	L	6 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 10 ans
Mobilier	L	5 à 10 ans
Fauteuil manuel ou électrique	L	3 à 5 ans
Tablette commande oculaire/souris	L	3 à 5 ans

#### 6.1.5 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à 168 974 € au 31 décembre 2024. Elles correspondent aux opérations de refonte du site internet et la création de modules e-learning.

#### 6.1.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent à 1 122 € au 31 décembre 2024. Elles correspondent aux dépôts de garantie.

#### 6.1.7 Dépréciations de l'actif immobilisé

Néant.

## 6.2 Actif circulant

### 6.2.1 Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	<b>1 122</b>	<b>0</b>	<b>1 122</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	1 122		1 122
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>310 118</b>	<b>310 118</b>	<b>0</b>
Créances Clients et Comptes rattachés		0	
Créances reçues par legs ou donations	69 245	69 245	
Autres	240 872	240 872	
Charges constatées d'avance	28 408	28 408	
<b>Total</b>	<b>339 648</b>	<b>338 526</b>	<b>1 122</b>

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

(\*) dont aides personnalisées

### 6.2.2 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. Au 31 décembre 2024, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 69 245 €.

### 6.2.3 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 204 597 € au 31 décembre 2024. Ils se composent du solde du mécénat de la France s'engage à hauteur de 200 000€, et des indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir de 4 597 €.

### 6.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 28 408 €. Elles sont relatives à l'exploitation.

## 6.3 Fonds propres

### 6.3.1 Tableau de variation des fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité	
Fonds propres sans droit de reprise	260 732							260 732
Fonds propres avec droit de reprise	1 057 400							1 057 400
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles	222 001							222 001
Réserves pour projet de l'entité	30 000							30 000
Autres réserves	3 544 311							3 544 311
Report à nouveau	1 084 137	-272 408	272 408					811 729
Résultat de l'exercice	-272 408	272 408	-272 408	546 758	546 758			546 758
<b>Situation nette</b>	<b>5 926 175</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>546 758</b>	<b>546 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 472 933</b>
Autres fonds propres								
<b>Total</b>	<b>5 926 175</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>546 758</b>	<b>546 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 472 933</b>

## 6.4 Fonds reportés et dédiés

### 6.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs.

Les fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 69 245 € au 31 décembre 2024.

### 6.4.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice		Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Fonds dédiés sur projets	45 940	442 949	45 940	442 949
Fonds dédiés sur subvention FNDS	18 858		18 858	0
Autres fonds dédiés	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>64 798</b>	<b>442 949</b>	<b>64 798</b>	<b>442 949</b>

## 6.5 Provisions pour risques et charges

Provisions	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	1 987	1 167		3 154
<b>Total</b>	<b>1 986</b>	<b>1 167</b>	<b>0</b>	<b>3 154</b>

### 6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les provisions sont évaluées à 3 154 € et sont comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Un taux d'actualisation de 3,42%,
- Un départ prévu, sauf dérogation individuelle, entre 62 et 65 ans.

Ce principe veut que les mêmes règles et procédures comptables soient appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables.

## 6.6 Dettes

### 6.6.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	3 400		3 400	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 139	75 139		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	202 886	202 886		
Autres dettes	97 081	97 081		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>378 506</b>	<b>375 106</b>	<b>3 400</b>	<b>0</b>

## 6.6.2 Détail autres dettes : aides pour la recherche

Autres dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Dotations 2013	19 000	19 000		
Dotations 2014	5 000	5 000		
Dotations 2015	0	0		
Dotations 2016	25 000	25 000		
Dotations 2017	0	0		
Dotations 2018	0	0		
Dotations 2019	0	0		
Dotations 2020	45 130	45 130		
Dotations 2021	0	0		
Dotations 2022	0	0		
Dotations 2023	0	0		
Dotations 2024	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>94 130</b>	<b>94 130</b>		

L'engagement hors bilan représente 1 443 K€ au 31 décembre 2024. Les engagements de recherche sont liés à des conventions pluriannuelles avec comme obligation pour le chercheur d'établir des rapports intermédiaires scientifiques et financiers.

## 6.6.3 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
<b>Fournisseurs</b>	<b>39 178</b>
Factures non parvenues	39 178
RRR à accorder at autres avoirs	0
<b>Congés payés, CET et RTT</b>	<b>91 755</b>
Congés provisionnés	62 163
Charges sociales sur congés payés	22 721
Charges fiscales sur congés payés	6 870
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 551</b>
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	1 551
<b>Autres dettes</b>	<b>94 130</b>
<b>Total</b>	<b>226 614</b>

## 7 Informations relatives au compte de résultat

### 7.1 Ventilation des produits d'exploitation

Montants en €	2024	2023
Cotisations	32 420	32 200
Ventes de marchandises		417
Locations	65 134	40 684
Concours publics et subventions d'exploitation	371 000	6 132
Dons	3 280 697	1 942 196
Mécénat	531 366	329 387
Legs, donations et assurance-vie	267 126	337 427
Contributions financières	300 000	200 000
Reprises sur amort. Dépr.prov. et transferts de charges		770
Utilisations des fonds dédiés	64 797	51 872
Autres produits	25 774	551 186
<b>Total</b>	<b>4 938 318</b>	<b>3 492 275</b>

Les autres produits correspondent essentiellement au remboursement des aides versées pour 18 K€.

### 7.2 Ventilation des produits liés aux legs

Rubriques	2024	2023
Legs acceptés au cours de l'exercice	51 295	263 580
Assurances vies encaissées	49 298	253 484
Ventes de biens reçus par legs	30 775	0
Reprises de fonds reportés	174 626	11 668
Décomptes notaires liés aux legs	1 966	7 545
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice	-30 833	0
Dotations aux fonds reportés	-10 000	-198 849
Dépréciation liée aux legs		
<b>Total</b>	<b>267 126</b>	<b>337 427</b>

### 7.3 Autres informations

#### 7.3.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant TTC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	16 905
Au titre d'autres prestations	
<b>Honoraires totaux</b>	<b>16 905</b>

#### 7.3.2 Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de prestations en nature pour 66 080 € et de contributions bénévoles dont la valorisation est la suivante :

Prestations bénévoles en nature	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'heures	10 231	10 552	10 151	5 280	470	16 250	15 989	16 790	16 890
Valorisations en euros :									
- Masse salariale	121 544	118 921	112 372	55 812	4 818	158 600	156 053	163 870	163 326
- Charges sociales	36 463	35 676	33 712	16 744	1 445	47 580	46 816	49 161	48 997
<b>Total</b>	<b>158 008</b>	<b>154 597</b>	<b>146 084</b>	<b>72 556</b>	<b>6 263</b>	<b>206 180</b>	<b>202 869</b>	<b>213 031</b>	<b>212 323</b>

La méthode de calcul de la valorisation des contributions volontaires est :

- Les heures de bénévolat sont valorisées au taux du SMIC horaire. Les charges sociales et fiscales théoriques basées sur ces heures de bénévolat sont fixées à 30% du montant brut valorisé.

Les contributions volontaires sont constituées :

- De bénévoles assurant la représentation de l'association sur le terrain, la gestion des dons, la gestion des prêts de matériels, la ligne d'écoute... ;
- Des membres du conseil d'administration ;
- Des membres du conseil scientifique ;
- Des membres du comité qualité de vie et aides techniques.

#### 7.3.3 Le don en confiance

##### 7.3.3.1 Remboursement des frais des administrateurs

Le montant des remboursements de frais des administrateurs est de 3 287 € pour la présidente et de 10 520€ pour les autres administrateurs correspondant essentiellement aux frais de déplacement.

### 7.3.3.2 Remboursement de frais

Le montant des frais de remboursement des frais de la directrice est de 1 586 €. Il correspond à des frais de déplacement.

### 7.3.3.3 Rémunération des dirigeants

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 : les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association ARSLA sont le président, et les deux vice-présidents. Ils ne perçoivent aucune rémunération de l'association.

Information sur les cinq plus hautes rémunérations : l'association ayant uniquement 14 salariés ne souhaite pas communiquer sur cette donnée par respect envers son équipe.

### 7.3.4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif salarié de l'ARSLA au 31 décembre 2024 se décompose comme suit :

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Employés	14	
<b>Total</b>	<b>20</b>	

### 7.3.5 Transactions non courantes

Néant.

## 7.3.6 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	25
Allemagne	2 229
Australie	457
Autriche	42
Bahamas	20 000
Belgique	5 320
Brésil	24
Canada	1 106
Congo	100
Danemark	10
Emirats Arabes unis	625
Espagne	1 692
Etats-Unis	3 274
Féroé	196
Grande-Bretagne	6 151
Grèce	60
Hong Kong	245
Hongrie	50
Inde	50
Irlande	11
Italie	1 675
Luxembourg	8 443
Maroc	20
Mauritanie	53
Monaco	674
Nouvelle Zélande	100
Oman	10
Pays-Bas	54 374
Pologne	55
Portugal	330
Qatar	53
République Slovaque	100
Roumanie	70
Royaume-Uni	2 271
Sainte Lucie	106
Sénégal	400
Singapour	21
Suède	31
Suisse	32 195
Tunisie	151
Vietnam	300
<b>Total des ressources provenant d l'étranger</b>	<b>143 099</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 du règlement ANC n°2022-04 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

## 8 Engagements hors bilan

### 8.1 Engagements reçus

Néant.

### 8.2 Engagements donnés

#### 8.2.1 Engagements concernant les conventions de recherche

Le montant de l'engagement concernant les conventions de recherche représente au 31 décembre 2024 un total de 1 443 K€.

#### 8.2.2 Engagements concernant la convention de recherche PULSE

Le montant total de l'engagement hors bilan représente 329 K€ au 31 décembre 2024.

## 9 Compte de résultat par origine et par destination

L'ARSLA fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) sont présentés ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

### Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, l'ARSLA a pour but :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits ;
- De soutenir les recherches sur la Sclérose Latérale Amyotrophique – dite aussi « maladie de Charcot » – et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent ;
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical et scientifique ;
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences ;
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie ;
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus.

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs :

- Soutenir les malades et les aidant pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

#### 9.1 Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations sans contrepartie.
- Dons, legs et mécénat : Dons manuels, legs et assurances vies, mécénat.
- Autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations), produits liés à la gestion du patrimoine immobilier issu de legs ou donations.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'ARSLA à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

## 9.2 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels, répartis par clé individuelle en fonction des missions de chaque salarié. Ils comprennent :

- Salaires + charges sociales, taxes et assimilées,
- La répartition des coûts liés à la communication répartis entre missions sociales (plaidoyer) et frais de recherche de fonds (appels aux dons).

Tableau de reconciliation entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	VNC de cessions réintégrées en autres produits	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												-
variation de stock												-
Autres achats et charges externes	821 181				107 906		108 361					1 037 448
Aides financières versées		1 385 579										1 385 579
Impôts, taxes et versement assimilés	37 446				9 384		9 223					56 053
Salaires et traitements et charges sociales	607 685				152 292		149 669					909 646
Dotations aux amortissements et provisions	545 167				7 480		21 381					574 028
Dotations aux provisions	-				-		-	1 167				1 167
Report en fonds dédiés										442 949		442 949
Charges financières							11 346					11 346
Charges exceptionnelles	17						29					46
Participations des salariés aux résultats												-
Impôt sur les bénéfices												-
<b>TOTAL</b>	<b>2 011 495</b>	<b>1 385 579</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>277 062</b>	<b>0</b>	<b>300 012</b>	<b>1 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>442 949</b>	<b>4 418 265</b>

### 9.3 Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Missions sociales,
- Frais d'appel des fonds,
- Frais de fonctionnement.

### 9.4 Les immobilisations

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public affectées à l'achat d'aides techniques et de matériel de compensation de l'handicap, ou non affectées.

Pour les acquisitions significatives, un plan de financement est présenté afin d'identifier la quote-part des ressources issues de la générosité publique utilisée pour financer leur acquisition. En 2024, aucune immobilisation significative n'a été identifiée.

## 10 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2024

### 10.1 Le compte de résultat par origine et par destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	32 420	32 420	32 200	32 200
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	3 280 698	3 280 698	1 942 197	1 942 197
Mécénat	531 367	531 367	329 388	329 388
Legs, Donations et assurances vies	267 127	267 127	337 428	337 428
Autres produits liés à la générosité du public	81 997	81 997	617 778	617 778
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	300 000		200 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	35 618		5 804	
3. Subventions et autres concours publics	371 000		6 133	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	-		-	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	64 798		51 873	
<b>TOTAL</b>	<b>4 965 024</b>	<b>4 193 609</b>	<b>3 522 800</b>	<b>3 258 991</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 011 495	1 718 647	1 591 787	1 533 782
Versement à d'autres organismes	1 385 579	1 385 579	1 727 154	1 527 154
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	277 062	277 062	198 225	198 225
Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. Frais de Fonctionnement	300 012	265 562	278 041	272 238
4. Dotation aux provisions et dépréciations	1 167		-	
5. Impôts sur les bénéfices	-		-	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	442 949		-	
<b>TOTAL</b>	<b>4 418 265</b>	<b>3 646 850</b>	<b>3 795 208</b>	<b>3 531 399</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>546 758</b>	<b>546 758</b>	<b>- 272 408</b>	<b>- 272 408</b>

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	158 008	158 008	154 597	154 597
Prestations en nature	66 080	66 080		
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>224 088</b>	<b>224 088</b>	<b>154 597</b>	<b>154 597</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	175 269	175 269	107 629	107 629
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	170	170	2 376	2 376
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	48 649	48 649	44 593	44 593
<b>TOTAL</b>	<b>224 088</b>	<b>224 088</b>	<b>154 597</b>	<b>154 597</b>

## 10.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR ORIGINE	31/12/2024	31/12/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2024	31/12/2023
<b>1. Missions sociales</b>	<b>3 104 226</b>	<b>3 060 936</b>	Ressources de l'exercice		
Réalisées en France			<b>1. Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>4 193 609</b>	<b>3 258 991</b>
Actions réalisées par l'organisme	1 718 647	1 533 782	Cotisations sans contrepartie	32 420	32 200
Versement à d'autres organisations	1 385 579	1 527 154	Dons, legs et mécénats		
Réalisées à l'étranger			Dons manuels	3 280 698	1 942 197
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	531 367	329 388
Versement à d'autres organisations			Legs, Donations et assurances vies	267 127	337 428
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>277 062</b>	<b>198 225</b>	Autres ressources liées à la générosité du public	81 997	617 778
Frais d'appel à la générosité du public	277 062	198 225			
Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>265 562</b>	<b>272 238</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 646 850</b>	<b>3 531 399</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 193 609</b>	<b>3 258 991</b>
Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice	0	0	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>546 758</b>	<b>-272 407</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 193 609</b>	<b>3 258 992</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 193 609</b>	<b>3 258 991</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>2 870 505</b>	<b>2 845 135</b>
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	546 758	- 272 408
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-493 203	- 234 579
			DAP immo financées par la GP	574 028	532 357
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 498 088</b>	<b>2 870 505</b>

	31/12/2024	31/12/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2024	31/12/2023
1 Contributions volontaires aux missions sociales			Ressources de l'exercice		
Réalisées en France	175 269	107 629	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées à l'étranger			Bénévolat	158 008	154 597
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	170	2 376	Prestations en nature	66 080	
3. Contributions volontaires au fonctionnement	48 649	44 593	Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>224 088</b>	<b>154 597</b>	<b>TOTAL</b>	<b>224 088</b>	<b>154 597</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0,00	0,00
Utilisation		
Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0,00	0,00